



## Solidarité suite à l'agression fasciste de manifestant·es à Nice

Le Syndicat Français des Artistes interprètes CGT, réuni ce mardi 24 mars 2026 en Conseil national, condamne avec la plus grande fermeté la violente agression dont ont été victimes hier soir, à Nice, des militant·es et sympathisant·es de notre fédération CGT Spectacle, lors de la dispersion d'une manifestation antifasciste dans le Vieux-Nice, par une vingtaine d'individus cagoulés et armés.

Un jour à peine après l'élection d'Éric Ciotti à la mairie de la cinquième ville de France, sur une liste d'union de la droite extrême et de l'extrême droite, nous sommes légitimement inquiet·es de la montée de la violence politique, dans un contexte de « normalisation » des idées et des comportements fascistes.

Si l'intervention de la police municipale a sans doute permis de mettre en fuite les agresseurs, aucun d'entre eux n'a été interpellé. Est-ce normal, est-ce acceptable, est-ce responsable de laisser ainsi le pavé à l'extrême droite la plus décomplexée ? Est-ce réellement un hasard si ces faits se sont produits à Nice, au lendemain de la prise de la ville par l'extrême-droite ? Pourquoi Éric Ciotti, le nouveau maire de la ville, n'a toujours pas condamné l'agression fasciste ?

Nous n'admettrons aucune tolérance ni complaisance face à la violence de milices fascistes qui agissent armées et masquées. Nous attendons la même intransigeance de la part des autorités publiques afin de protéger nos libertés fondamentales, dont la liberté de manifester.

Fidèle à nos engagements antifascistes, à nos orientations et à notre tradition, nous apportons notre soutien et notre solidarité aux militant·es et sympathisant·es agressé·es hier soir à Nice et appelons les artistes à se mobiliser contre de tels agissements et à s'organiser collectivement, notamment en se rapprochant de notre syndicat. Partout où le danger fasciste menacera la liberté d'opinion, d'expression et de manifestation, nous serons présent·es pour nous y opposer.

En solidarité.

**Le Conseil national du Syndicat Français des Artistes interprètes CGT,  
Paris, le 24 mars 2026**